

*Séance du 21 Septembre 2018*

**NOMBRE DE MEMBRES :**

**Afférents au CM : 11**

**En exercice : 11**

**Présents : 09**

**Votants : 10**

**Date de convocation : 13 Septembre 2018**

**Date d'affichage : 13 Septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un septembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal légalement convoqué le treize septembre 2018, en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert BORG, Maire.

*Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :*

- |                         |                         |                        |
|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| – M. BORG Gilbert       | – M. CHEVALIER Jean-Luc | – Mme POITOU Rolande   |
| – Mme BOUTISSEAU Nadège | – M. BOUSSIN Serge      | – Mme HAMON Nadège     |
| – Mme BOLLE Joëlle      | – M. BORG Grégory       | – M. LETHUMIER Mickaël |

*Etait absent excusé :*

- M. LOFFROY Bruno qui a donné un pouvoir à Mme BOLLE Joëlle

*Etait absent non excusé :*

- M. SUBERVILLE Arnaud

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Secrétaires de séance :

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Rolande POITOU et Monsieur Jean-Luc CHEVALIER pour remplir les fonctions de secrétaires.

La séance est ouverte à 19 heures 15.

Monsieur le Maire demande une approbation pour ajouter un point à l'ordre du jour.

Une nouvelle demande de subvention pour l'association Puma.

Un accord à l'unanimité.

## 1<sup>er</sup>) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 Août 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal du 17 Août 2018.

## 2<sup>ème</sup>) VOTE DES INDEMNITÉS DES DEUX ADJOINTS DU MAIRE

Monsieur le Maire propose le montant maximum, à savoir 6,6 % du taux maximal de l'indice brut terminal selon l'article L. 2123-24 du CGCT pour les deux adjoints du Maire, soit : 255.46 € brut à compter du 17 août 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la rémunération des deux adjoints du Maire, à savoir 6,6 % de l'indice brut terminal selon l'article L. 2123-24 du CGCT pour les deux adjoints du Maire, soit : 255.46 € brut à compter du 17 août 2018.

## 3<sup>ème</sup>) VOTE DES COMMISSIONS INTER COMMUNALES ET COMMUNALES.

Votes des membres des commissions pour donner suite à la démission de Monsieur Jean-François CHÉREAU et à l'élection de 4 nouveaux conseillers municipaux.

### Commune de Pers-en-Gâtinais

#### Commissions Inter Communales

Syndicat	Titulaires	Suppléants
Secteur Scolaire de Courtenay	M. BOUSSIN Serge	Mme HAMON Nadège
	M. LEHUMIER Mickaël	M. BORGIO Gilbert
S.I.I.S. la Selle sur le Bied	Mme HAMON Nadège	M. BORGIO Gilbert
	M. LOFFROY Bruno	Mme BOUTISSEAU Nadège
3 CBO	M. BORGIO Gilbert	M. CHEVALIER Jean-Luc
Eaux du Betz et de la Cléry	M. BORGIO Gilbert	M. BORGIO Grégory
	M. LOFFROY Bruno	M. CHEVALIER Jean-Luc
SIVLO	M. CHEVALIER Jean-Luc	M. BORGIO Grégory

#### Commissions Communales

Commissions	Membres du C. M.	
Appels d'offres	M. BORGIO Gilbert	M. SUBERVILLE Arnaud
	Mme POITOU Rolande	M. BOUSSIN Serge
	M. LOFFROY Bruno	Mme BOUTISSEAU Nadège
	Mme BOLLE Joëlle	

Commissions	Membres du C. M.	
Travaux et Chemins	M. BORGIO Gilbert	M. SUBERVILLE Arnaud
	Mme POITOU Rolande	M. BOUSSIN Serge
	M. LOFFROY Bruno	Mme BOUTISSEAU Nadège
	Mme BOLLE Joëlle	

Commissions	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
C. C. A. S.	Mme POITOU Rolande	Mme DELPHINO-BORGIO Brigitte
	Mme BOLLE Joëlle	Mme MARIE Audrey

Commissions	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Environnement & Embellissement	M. BORGIO Gilbert	M. BARBOT Maurice
	M. CHEVALIER Jean-Luc	Mme AUDAT Héloïse
	Mme POITOU Rolande	
	M. BOUSSIN Serge	
	Mme BOLLE Joëlle	
	Mme HAMON Nadège	
	M. BORGIO Grégory	

Commissions	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Jeunesse, Sport, Culture	M. BORGIO Gilbert	Mme MARIE Audrey
	M. CHEVALIER Jean-Luc	M. NUNES Manoel
	M. LEHUMIER Mickaël	

Commissions	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Fêtes	M. BORGIO Gilbert	M. NAUDIN Pascal
	M. CHEVALIER Jean-Luc	Mme VILLEMIN Régine
		Mme BORGIO Aurélie

Commissions	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Sécurité Routière	<b>Référent</b> : M. BOUSSIN Serge	M. NUNES Manoel
	M. BORGIO Gilbert	
	M. CHEVALIER Jean-Luc	
	Mme POITOU Rolande	
	Mme BOLLE Joëlle	
	Mme BOUTISSEAU Nadège	

Commissions	Membres du C. M.	
Urbanisme	M. BORGIO Gilbert	Mme HAMON Nadège
	M. CHEVALIER Jean-Luc	M. SUBERVILLE Arnaud
	Mme POITOU Rolande	M. BORGIO Grégory
	M BOUSSIN Serge	Mme BOLLE Joëlle
	M. LOFFROY Bruno	

Commissions	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Informatique	M. CHEVALIER Jean-Luc	M. ARNOUX Maurice
	Mme BOLLE Joëlle	Mme BEAUVALET Véronique

Mme POITOU demande si son rôle de « Déléguée défense » est toujours d'actualité.  
Monsieur le Maire se renseignera.

#### **4<sup>ème</sup>) BILAN DES ADJOINTS APRÈS 5 SEMAINES D'EXERCICE.**

Monsieur CHEVALIER prend la parole pour faire état d'un rapport sur les 5 semaines des 2 adjoints. Depuis leur élection, beaucoup de temps consacré pour comprendre le fonctionnement municipal. Ceci aura représenté environ 10 heures de travail à domicile et environ 28 heures en Mairie dont toutes les permanences du mercredi et du 1<sup>er</sup> samedi du mois.

Il est fait état qu'il y a eu 4 conseils municipaux en 2017 et déjà 8 en 2018.

Il propose un passage régulier en mairie des conseillers municipaux pour se tenir informés.

L'ordre du jour sera envoyé plus tôt avec les documents nécessaires pour préparer les réunions.

Proposition de l'envoi d'un compte-rendu succinct par mail pour informer les conseillers des sujets traités au fil de l'eau lors des permanences.

La gestion des bâtiments, le classement des documents, l'affichage, le site internet sont à développer.

Un plan annuel des travaux de l'agent technique et un inventaire des matériels sera réalisé.

Reprendre un état des lieux de la salle polyvalente par 2 personnes hors association.

Recenser les associations de la commune et revoir ou créer une convention pour chacune.

Nécessité de l'affirmation du travail en commission afin de préparer les réunions du Conseil municipal.

#### **5<sup>ème</sup>) PRÉPARATION DU 11 NOVEMBRE 2018, À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 1918.**

Monsieur CHEVALIER propose que pour cette occasion particulière les abords du monument aux Morts soit nettoyé, de repeindre les chaînes et de fleurir le bac du monument et les jardinières de la mairie.

Lecture du discours de la secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants par monsieur le Maire.

Une recherche sur les personnes inscrites sur ce monument sera réalisée pour leur mise à l'honneur.

Madame POITOU signale que dans tous les locaux de la mairie, garages, salle des associations, grange de la Monnerie, étage de la mairie sont stockés beaucoup trop de matériel appartenant à l'association PUMA.

A l'étage de la Mairie, des bouteilles de gaz y sont entreposées. Monsieur le Maire s'engage à les retirer.

Il faudrait refaire une convention et réaliser une réunion avec toutes les associations.

Monsieur LOURDIN, responsable de notre nouveau contrat d'assurance, la SMACL, a mentionné une assurance « auto-collaborateurs » pour le trajet des conseillers municipaux pour chaque réunion.

#### **6<sup>ème</sup>) POINT DE SITUATION DES TRAVAUX EN COURS.**

Les travaux de l'église sont terminés. Il reste uniquement la gouttière en 120 mm de Madame MORLÉ à remettre. Le pignon est ignoble d'après Madame POITOU, l'enduit Est est mal réalisé.

La rampe de l'église pour l'accès aux personnes handicapées a été facturée 1980 €.

Elle prend beaucoup trop de place, elle risque de tomber lorsqu'elle est rangée, il faudra la sécuriser.

Le chemin de la Croix du Petit Colombier ne sera pas refait par l'entreprise Alexandre.

La mairie aurait dû signer une garantie dommage ouvrage.

Monsieur BOUSSIN a prospecté deux fournisseurs de lasure pour le revêtement de la nouvelle porte de la salle polyvalente.

Les établissements TOLLENS, une peinture teintée pour 62.40 €.

Les établissements BCL DECOR, une lasure de couleur pour 35.24 €.

La réalisation s'effectuera par l'agent technique hormis la partie supérieur, trop haute.

Lors de sa fermeture la porte de l'office émet un bruit assourdissant.

Des chaises de la salle polyvalente sont abîmées.

Autant de points à soumettre à la Commission des Travaux.

### **7<sup>ème</sup>) POINTS DE SECURITE**

Monsieur CHEVALIER a contacté la société au sujet du Défibrillateur (D.A.E.) qui n'est plus en service depuis 2015, malgré l'achat d'une batterie neuve. Le contact propose que l'appareil lui soit renvoyé pour soit une réinitialisation gratuite soit un devis en cas de panne.

Les 2 patches seront aussi à changer (périmés depuis 2012).

Suite à la destruction d'un nid de guêpes, la base du gros tilleul de la cour est creusée.

Voir avec la commission des travaux pour les suites à donner.

Après le passage de la société de maintenance des Blocs d'éclairage de secours, un devis a été transmis pour le remplacement de certains de ces équipements.

Madame POITOU lit un courrier de Monsieur LOWENSTAMM nous signalant qu'en face de chez lui la partie la plus près du pont, le sous-bassement de la route semble n'être plus soutenu.

Monsieur le Maire dit que ceci a été pris en compte par la DDT 45 pour la pose de témoins.

### **8<sup>ème</sup>) SITUATION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.**

La commission ad'hoc devra se réunir prochainement.

Monsieur NUNES sera reçu afin de discuter du miroir installé le long de son grillage pour une meilleure visibilité pour la sortie des véhicules du parking de la mairie.

Les conseillers font échos de la nécessité de revoir la signalisation et des remarques des administrés.

### **9<sup>ème</sup>) SUBVENTION DE L'ASSOCIATION PUMA.**

Monsieur le Maire demande de revoter la subvention à l'association Puma.

Le bilan financier et une lettre de demande de montant libre est remis aux conseillers municipaux.

En avril 2018 une subvention a été attribuée de 500 € et annulée en Juin.

Un chèque a été émis et transmis à la perception. Il sera prochainement encaissé.

Certains avantages, prêt gratuit des locaux, terrain, consommation électrique notable lors de certaines organisations, sont évoqués par les conseillers.

De ce fait, il est souhaité d'attendre le bilan de l'entretien avec toutes les autres associations avant de revoter.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur le Maire propose d'échanger un chemin communal avec un terrain privé de Monsieur Rouvé. Madame POITOU informe le maire que cette procédure est interdite et qu'une enquête publique est obligatoire.

Monsieur BRANGER Gérard demande à la mairie de lui fournir des plaques de numérotations pour toutes ses résidences en location à La Merville.

Le tarif étant très élevé et considérant qu'il s'agit d'habitations situées sur la même parcelle, il semble préférable de n'attribuer qu'un numéro pour chaque côté de rue, sur la voie communale numéro 5 Rue l'ancienne Tuilerie sur la voie communale numéro 5 E vers la Selle sur le Bied.

Monsieur le Maire, s'interroge sur le fait que les deux adjoints du Maire ne lui auraient posé aucune Question sur le budget, le fonctionnement, la comptabilité de la mairie.

La précédente adjointe, Madame Nadège BOUTISSEAU imprimait lors de la permanence mensuelle du samedi matin, les comptes de la mairie.

Ceux-ci sont très intéressés par ces points et solliciteront Monsieur le Maire pour recevoir ces informations qu'ils souhaitent aussi assumer.

Monsieur le Maire a reçu une nouvelle lettre d'un corbeau le week-end dernier.

Il va peut-être soumettre sa démission au Sous-Préfet si de telles accusations persistaient....

Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.

Le Maire

Gilbert BORGIO